

*Questions au Feuilleton*

[Français]

ON DEMANDE DE REPORTER LA DATE DE FERMETURE DE LA  
RAFFINERIE GULF À MONTRÉAL

**Mme Carole Jacques (Montréal-Mercier):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui devant cette Chambre une pétition des travailleurs de la raffinerie Gulf Canada, située dans la circonscription de Montréal-Mercier.

Monsieur le Président, les 8,000 signataires de cette pétition sont des travailleurs de la raffinerie Gulf ainsi que des citoyens de la région de Montréal.

Nous demandons au gouvernement du Canada qu'il fasse tout en son pouvoir pour assurer que la fermeture de la Gulf soit reportée à plus tard pour sauver 450 emplois, et que l'industrie de la pétrochimie soit protégée.

Monsieur le Président, je voudrais ajouter que les travailleurs de la raffinerie ont l'appui de tout le caucus du Québec.

[Traduction]

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. Je constate que les députés ont de plus en plus tendance à passer des messages en douce. Y a-t-il d'autres pétitions?

LES HAUSSES DE LOYER

**M. Andrew Witer (Parkdale-High Park):** Monsieur le Président, je suis heureux de présenter à la Chambre une pétition au nom des pensionnaires de Vilnius Manor, une résidence lituanienne pour personnes âgées située dans ma circonscription à Toronto.

La SCHL veut leur imposer des hausses de loyer de 5 à 8 p. 100, même si le gouvernement de l'Ontario les a plafonnées à 4 p. 100. Les pétitionnaires demandent à la Chambre d'inviter le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à imposer un frein aux prix des loyers qui ne cessent de monter.

\* \* \*

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 385, 397, 419 et 423.

[Texte]

L'EMBAUCHE DE GENDARMES SPÉCIAUX

Question n<sup>o</sup> 385—**M. Gauthier:**

La Gendarmerie royale du Canada a-t-elle embauché récemment 300 agents de sécurité et, dans l'affirmative, sur quels critères linguistiques leur embauche a-t-elle été fondée?

**L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada):** Le GRC n'a embauché aucun agent de sécurité récemment. Un programme de recrutement a toutefois été lancé pour l'embauche de 201 gendarmes spéciaux qui seront employés à titre de

gardes stationnaires dans la Région de la Capitale nationale. Cette offre d'emploi a été annoncée dans les principaux journaux canadiens et la connaissance des deux langues officielles était nettement considérée comme un atout, au même titre que l'expérience militaire ou de la sécurité. Jusqu'à présent, plus de 17,000 personnes ont manifesté leur intérêt. Étant donné qu'un grand nombre de ces candidats possèdent à la fois les compétences linguistiques et l'expérience connexe, les demandes présentées par ce groupe sont déjà en voie de traitement.

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Question n<sup>o</sup> 397—**M. Garneau:**

Depuis sa création, combien d'années personne ont-été affectées au Service canadien du renseignement de sécurité, et quelle y était alors et y est présente la proportion des francophones?

**L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada):** Le Service canadien du renseignement de sécurité n'est pas soumis au contrôle des années-personnes. Le Conseil du Trésor contrôle les fonds mis à la disposition du Service et limite le montant prévu pour la rémunération. La limite imposée pour la rémunération figure dans le budget global du Service, approuvé tous les ans par le Parlement.

Juste avant la création du Service canadien du renseignement de sécurité, le français était la première langue officielle de 29 p. 100 des employés. Le 1<sup>er</sup> juin 1985, elle n'est plus que celle de 25 p. 100 des effectifs, par suite de la décision de certains des membres francophones de la GRC qui ont choisi de rester à la Gendarmerie en transition. Le Service continue de faire des efforts pour attirer des candidats francophones et y réussit manifestement, comme l'indique ses nominations à tous les niveaux du Service.

LE PÉNITENCIER DE RENOUS (NOUVEAU-BRUNSWICK)

Question n<sup>o</sup> 419—**M. Robichaud:**

1. Combien y a-t-il, au total, de postes à combler au pénitencier de Renous et a-t-on abandonné l'idée de construire une aile spéciale pour les criminels dangereux et, dans l'affirmative, a) combien d'emplois seront perdus, b) quel aurait été le salaire moyen d'un travailleur à cet endroit en 1985, c) ou l'effet multiplicateur, combien d'emploi indirects seront perdus (i) au Nouveau-Brunswick (ii) dans la région de la Miramichi à cause de l'annulation du projet?

2. Combien y aura-t-il de postes unilingues a) francophones, b) anglophones (i) à l'administration (ii) aux services de sécurité (iii) aux services aux prisonniers (psychologues, récréologues, etc., et, dans chaque cas, quelle en est la description?)

**L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada):** 1. Le nombre des postes à combler dans cet établissement de l'Atlantique est de 271. Nous avons abandonné l'idée de construire une unité spéciale de détention. a) Il y aura donc 80 postes de moins; b) le salaire moyen dans cet établissement sera encore d'environ \$33,000; c) on établit à environ 66 le nombre d'emplois indirects perdus: (i) 15, (ii) 51.

2. a) Au 1<sup>er</sup> août 1985, il n'y avait aucun poste bilingue «français essentiel». b) Le profil linguistique des postes suivants est «anglais essentiel»: (i) Administration: directeur adjoint aux ateliers industriels (GL-COI).